



9^e challenge national de Ping-Pong 27 au 29 juin 2025 à Saint-Médard-en-Jalles (33)

Présentation de la ville



► Située à une quinzaine de kilomètres de Bordeaux, **Saint-Médard-en-Jalles** est une commune où il fait bon vivre. 6^e commune de la Gironde (sur 538). Sur la route des plages océanes de **Lacanau** et du **Porge**, aux **portes du Médoc**.



■ Alliant le charme d'un cadre naturel préservé et la proximité de la métropole bordelaise, cette ville est un lieu privilégié pour les **activités sportives et culturelles**.

■ D'une superficie de **8 527 hectares**, Saint-Médard-en-Jalles est véritablement **une ville dans la forêt**. Composée de **huit quartiers aux identités fortes**, elle dispose d'un riche patrimoine naturel.

■ Saint-Médard-en-Jalles est reconnue pour son engagement en faveur de **l'environnement et du développement durable**. Ses nombreux espaces verts, ses parcs et ses infrastructures modernes en font une **destination idéale** pour accueillir des événements d'envergure, tels que ce **Challenge National de Ping-Pong**.



► Le **Gymnase Olympique**, qui abritera les matchs du tournoi, est un exemple des équipements sportifs de qualité dont dispose la commune. Quant à la salle de l'**ASCE 33 Cerema**, elle offrira un cadre convivial pour les **moments d'échanges et de festivités** qui ponctueront ce week-end sportif.

■ Nous espérons que cette découverte de la Gironde et de Saint-Médard-en-Jalles ajoutera une **dimension culturelle et touristique à votre participation au tournoi**. Profitez de votre séjour pour explorer ce territoire aux multiples facettes et savourer son art de vivre !

L'activité culturelle

Programme des accompagnateurs le 27/06/2025 : Escapade culturelle et gourmande

■ **Matinée – Entre nature et terroir**

☞ **Flânerie au fil des Jalles** : une promenade ressourçante au cœur d'un paysage préservé.



☞ Immersion au **marché de Saint-Médard-en-Jalles** : à la rencontre des producteurs locaux et des saveurs du terroir.

☞ Déjeuner en compagnie des participants du challenge Ping-Pong : un moment d'échange et de convivialité.



■ Après-midi – À la découverte du patrimoine bordelais

☞ **Balade au cœur de Bordeaux** : exploration des lieux emblématiques (Place des Quinconces, Grand Théâtre, rue Sainte-Catherine, cathédrale Saint-André...), entre **histoire et élégance architecturale**.



☞ **Croisière sur la Garonne** : une perspective unique sur la ville et son histoire fluviale.

☞ **Voyage sensoriel à la Cité du Vin** : immersion dans l'univers du vin avec une dégustation

■ Soirée – Partage et traditions

☞ Retour à Saint-Médard-en-Jalles vers 19h30

☞ **Dîner convivial** à 20h30 : une table chaleureuse pour prolonger les échanges.

☞ **Soirée musicale** : un moment de partage en rythme et en harmonie.

Situation géographique de l'hébergement



► L'**Ibis Styles Bordeaux Saint-Médard** est un hôtel 3 étoiles situé au cœur de Saint-Médard-en-Jalles, à moins de 3km de la salle de réception (17min en bus) et 4km du gymnase Olympie (20 min en bus) L'établissement propose 58 chambres modernes, climatisées et insonorisées.

► L'**Hôtel Restaurant Les Bruyères**, situé à Saint-Médard-en-Jalles, offre un cadre idéal pour les **participants à un événement sportif**. L'établissement propose des chambres climatisées et un **parking privé fermé** sous surveillance vidéo, avec un accès facilité pour les **personnes à mobilité réduite**. Les clients peuvent profiter d'un **parc boisé avec jardin privatif**, d'une piscine extérieure et d'une aire de jeux pour les enfants.



Programme des participants

Les Concours

► La compétition propose des **tournois masculins et féminins** ainsi qu'un tournoi en sport adapté. Chaque tournoi inclut une **consolante** pour offrir une expérience enrichissante à tous les participants.

■ **Après la phase de poules, chaque joueur continuera le tournoi**, soit dans le tableau principal, soit dans la consolante, garantissant ainsi que chacun profite pleinement de l'événement.

■ **Pour équilibrer les niveaux de jeu** et offrir une chance égale à tous, une **raquette « modèle grand public »** fournie par l'organisation sera utilisée par l'ensemble des participants. L'objectif principal de ce tournoi est avant tout la découverte du tennis de table et le plaisir du jeu, **plutôt que la recherche de la performance**.

■ Cela dit, un **léger esprit de compétition** sera maintenu grâce à la remise de lots pour les trois premiers de chaque tableau principal et consolante.

■ Une belle manière de mêler amusement et défi sportif dans une ambiance conviviale !

Le programme

Vendredi 27 juin

18h00 : Arrivée des participants et accueil à la **Salle ASCE 33 Cerema**.

19h30 : Dîner convivial pour tous les participants.

Samedi 28 juin

09h00 : Début des matchs de poules au **Gymnase Olympie**.

12h30 : Pause déjeuner sur place.

14h00 : Phases finales et consolante.

18h30 : **Remise des prix et discours**.

20h00 : **Soirée de clôture** à la Salle ASCE 33 Cerema avec buffet et animations.

Dimanche 29 juin

10h00 : Accueil à la **salle ASCE et repas**

14h00 : Départ

Règlement sportif **I - Dispositions générales**

Article 1 - Participants autorisés

Sont admis à participer :

- ☞ les adhérents des **ASCE affiliées à la FNASCE ***,
- ☞ les **ayants-droit** (conjoint et enfants de moins de 25 ans) d'un membre actif adhérent d'une ASCE affiliée.

* NB : les enfants (ayants-droit) de 25 ans et plus entrent dans cette catégorie dès lors qu'ils ont une carte d'adhésion.

Article 2 – Responsabilité des présidents

■ Tous les participants à un challenge sont placés sous la **responsabilité du président de l'association d'appartenance**. Tout manquement ou fausse déclaration concernant l'inscription est passible de sanctions définies par la commission de médiation et discipline fédérale.

Article 3 – Obligation des participants



■ Les participants et accompagnateurs ont **une tenue correcte et une attitude respectueuse en tous lieux et en toutes circonstances**, pendant toute la durée de la manifestation (épreuves, repas, spectacles, allocutions, remise des récompenses...).

■ En cas de comportements irrespectueux ou inappropriés les auteurs seront exclus de la manifestation par l'organisateur en accord avec le représentant de la FNASCE.



Lire la suite dans le dossier complet de présentation de l'activité